

**Méthode possible permettant de trouver des fréquences additionnelles
pour la radiodiffusion sonore à modulation de fréquence
dans la bande 87,5-108 MHz au moyen du logiciel
d'optimisation du Plan GE84**

- 1) Préparez vos besoins en matière de radiodiffusion sonore FM à l'aide de la fiche de notification T01 en utilisant *TerRaNotices*, disponible sur la BR IFIC.
- 2) Si vous n'avez pas de préférence concernant le canal de fréquence et que vous souhaitez demander au logiciel de balayer toute la bande FM, les champs de votre fiche de notification doivent être renseignés comme suit: t_station_id= FLEX et t_freq_assgn=87.7 MHz.
- 3) Validez votre fichier en utilisant la validation en ligne disponible à l'adresse: www.itu.int/ITU-R/eTerrestrial.
- 4) Connectez-vous au portail web «eBroadcasting», disponible à l'adresse www.itu.int/ITU-R/eTerrestrial/eBroadcasting, sélectionnez «eTools» et choisissez l'option «GE84, GE84 Optimisation». Une documentation détaillée concernant le logiciel d'optimisation du Plan GE84 est disponible sous l'onglet «eTools documentation» apparaissant en haut de la page.
- 5) Téléchargez votre ou vos fichiers et soumettez-le(les) aux calculs (un fichier par administration).
- 6) Une fois les calculs terminés, suivez les étapes ci-après:

Étape 1 Choisissez les options souhaitées en ce qui concerne les interférences avec les stations de votre Administration (brouillage interne), les brouillages reçus et le niveau de champ perturbateur (NFS) acceptable, puis cliquez sur «Evaluate statistics».

Étape 2 Si le processus a identifié de possibles canaux assignables pour votre Administration, cliquez sur «Assignable» pour afficher les résultats détaillés des calculs. Identifiez les fréquences surlignées en vert comme «Assignables» pour la liste des sites appartenant à cette catégorie. Ces fréquences pourraient être considérées comme fixes pour les soumissions ultérieures.

Étape 3 Cliquez sur les besoins «Non assignables» de votre Administration pour afficher la liste des sites appartenant à cette catégorie. Vous pouvez afficher les résultats détaillés des calculs pour chaque besoin dans la liste déroulante.

Étape 4 Dans la liste des besoins «Non assignables» ou dans celle des besoins «Assignables» qui ne sont pas surlignés en vert, identifiez chaque fréquence pour le site en cours d'évaluation où les incompatibilités identifiées (NFS reçu et NFS généré) avec des stations d'autres pays voisins sont de niveau de NFS acceptable ($\leq 54\text{dB}(\mu\text{V/m})$). On peut supposer que les cas de brouillages internes relèvent de la responsabilité de votre Administration et peuvent être écartés du processus de coordination.

Étape 5 Si une fréquence est identifiée à l'étape 4, assignez-la au besoin en cours d'évaluation et prenez note de ces fréquences. Pour les autres besoins sur le même site:

- cette fréquence doit être considérée comme fixe pour cette station.
- les fréquences adjacentes jusqu'à ± 300 kHz inclus ne peuvent plus être assignées à cette station.
- cette fréquence n'est plus attribuable aux besoins sur de courtes distances.
- cette fréquence n'est plus attribuable à d'autres stations nécessitant des fréquences additionnelles si elles sont incompatibles avec cette station (identifiées avec des valeurs de NFS supérieures au niveau de NFS acceptable).

Répétez les étapes 2 à 5 pour tous les besoins recherchant des fréquences additionnelles.

Si, à la suite des étapes précédentes, aucune fréquence assignable n'a pu être identifiée, envisagez la possibilité de mettre à jour les informations concernant les besoins:

- Assurez-vous que les valeurs de hauteurs équivalentes de l'antenne, tenant en compte l'élévation du terrain (en utilisant SRTM3 dans l'outil **TerRaNotices** ou tout outil logiciel à votre disposition), sont correctes. Cela pourrait, dans certains cas, réduire les niveaux de brouillage générées ou reçues par vos besoins.
- Effectuez des calculs plus détaillés à l'aide d'autres outils, tels que votre propre logiciel ou les outils de propagation du BR, qui incluent les informations de terrain («eTools/Propagation»).
- Envisagez de modifier les caractéristiques techniques (par exemple réduire la p.a.r. maximale du besoin ou modifier le diagramme d'antenne) lorsque votre besoin affecte (brouillage généré) d'autres inscriptions du Plan GE84, des fiches de notification TIP* ou des besoins fixes.
- Essayez de coordonner une fréquence sélectionnée avec les administrations affectées en utilisant d'autres critères convenus d'un commun accord, différents de ceux indiqués à l'étape 4, par exemple, en appliquant un niveau de NFS acceptable plus élevé.
- Dans le cas où le brouillage reçu d'une autre entrée/notice TIP/besoins du Plan GE84 est supérieur au niveau de NFS acceptable, il sera nécessaire d'envisager des modifications similaires à ces entrées du Plan GE84 / notices TIP/ besoins.
- Envisagez de réduire tout nombre excessif de besoins.

* Une fiche de notification TIP est une notification en cours, publiée dans la Partie A d'une Section spéciale GE84.
